

Le soutien au logement est fourni par des organismes et financé par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC). Voici quelques types de mesures de soutien au logement qui peuvent être disponibles dans votre communauté :

Foyers de groupe et soutien à la vie en groupe

- Vous vivrez avec quelques personnes sans lien de parenté.
- Vous fournir un soutien jusqu'à 24 heures par jour.
- Vous accommoder en fonction de vos besoins et de vos capacités.

Soutien à la vie autonome

- Vous vivez de façon plus autonome.
- Quelqu'un vous aide dans vos activités quotidiennes.
- Vous bénéficiez entre 2 et 10 heures d'assistance par jour chaque semaine.
- Vous devez être en mesure d'être seul toute la nuit et de prendre une douche ou de vous brosser les dents sans aide.

Famille d'accueil/soutien à la vie dans une famille hôte

- Vous vivez avec une famille qui peut vous fournir des soins et du soutien.
- Vous êtes encouragé à devenir un membre actif du ménage.
- Vous êtes jumelé à une famille qui a des intérêts, des besoins et un mode de vie similaires.

Besoin de plus amples renseignements?

Pour vous renseigner sur les services offerts dans votre région ou pour faire une demande, communiquez avec Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) en composant le 2-1-1, ou visitez sopdi.ca.

RESTEZ BRANCHÉS!
sopdi.ca



Mars 2021

